



Fiche descriptive sur les Zones humides de Ramsar

(telle qu'approuvée par la recommandation C.4.7 de la Conférence des Parties contractantes, Montreux, Suisse - juillet 1990)

NOTA: Avant de remplir cette fiche, prière de lire les lignes directrices qui comprennent un exemplaire d'une fiche remplie.

Les fiches remplies sont à adresser à: T.A. Jones, Base de données de Ramsar, BIRIOE, Slimbridge, Gloucester GL2 7BX, Angleterre.

1. Pays: Suisse 2. Date: May 92 3. Numéro de référence: 7CH008
(à remplir par le responsable de la base de données)

4. Nom et adresse du compilateur: Office fédéral de l'environnement
des forêts et du paysage
Division de la protection de la nature
Haltwylstr. 4, CH-3003 Bern
J. Schenker
Tel 031/61 80 05
Fax 031/61 99 81

5. Nom de la zone humide: Kaltbrunner Riet

6. Date de l'inscription sur la Liste de Ramsar: 9. Novembre 1990

7. Coordonnées géographiques: 47° 12' N, 08° 59' E

8. Situation générale: (par ex. région administrative et grande ville la plus proche)
Canton de St.-Gall, 40 km sud-est de Zürich

9. Superficie: (hectares) 150 ha

10. Type de zone humide: (voir classification ci-jointe, également approuvée par la recommandation C.4.7 de Montreux)

5

11. Altitude: (moyenne et/ou maximale et minimale)

408 m

12. Description: (esquisse en deux ou trois phrases des principales caractéristiques de la zone humide)

Derniers marais de l'ancienne vaste plaine pastorale de la vallée de la Linth avec des bas-marais.

13. Traits physiques: (par ex. géologie; géomorphologie; origine - naturelle ou artificielle; hydrologie; type de sol; qualité de l'eau; profondeur de l'eau; permanence de l'eau; fluctuations du niveau d'eau; amplitude des marées; bassins versants; régions d'aval; climat)

Géologie: Alluvions Quaternaire
Zone de la Molasse d'eau douce inférieure
Transition Molasse subalpin - Molasse du plateau suisse
Climat: Précipitations annuelles: ~ 1500 mm
Température moyenne: ~ 8°C

14. Caractéristiques écologiques: (principaux types d'habitats et de végétation)

Roselière, Prairie à melinie, Mégaphytarie / prairie humide
Bas-marais alcalin, Bas-marais acide
Valeriano - Filipenduletum, Stachyo - Melinetum, Caricetum lasiocarpae
Caricetum vesicariae, Caricetum elatae

15. Régime foncier et propriété:

- (a) du site *Partie centrale est la propriété de la ligue suisse pour la protection de la nature,
pour le reste il y a plusieurs propriétaires*
- (b) des zones environnantes *Plusieurs propriétaires*

16. Mesures de conservation en vigueur: (catégorie nationale et statut juridique des aires protégées - y compris d'éventuelles modifications des limites; pratiques de gestion; existence et éventuelle mise en œuvre d'un plan de gestion officiellement approuvé)

Objet 1416 de l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale
Ordonnance sur la protection du Benken-, Burger- et Kalkbrunnli, approuvée par le canton le 30 avril 1987

17. Mesures de conservation proposées mais pas encore appliquées: (par ex. plan de gestion en préparation; proposition officielle de création d'une aire protégée)

Objets 198 et 199 de l'Inventaire des bas-marais de l'importance nationale

18. Modes actuels d'occupation des sols; principales activités humaines

- (a) sur le site *Surfaces près à litière
Agriculture sans engraissement*
- (b) aux alentours/dans le bassin versant *Agriculture dans une campagne cultivée intensivement*

19. Perturbations et menaces, y compris changements dans les modes d'occupation des sols, et principaux projets de développement: (facteurs pouvant avoir un impact négatif sur les caractéristiques écologiques de la zone humide)

- (a) sur le site *Engraissement*

- (b) aux alentours / dans le bassin versant

Engraissement

20. Valeurs hydrologiques et physiques: (recharge de la nappe souterraine, maîtrise des crues, captage des crues, prévention de l'érosion côtière etc.)

21. Valeurs sociales et culturelles: (par ex. production de poissons, foresterie, signification religieuse, site archéologique)

22. Faune remarquable: (par ex. espèces uniques, rares, menacées ou d'importance biogéographique; fournir les données numériques si elles existent)

Courlis cendré (*Numenius arquata*), Blongios nain (*Ixobrychus minutus*)
 Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*), Râle de genêts (*Crex crex*)
 Rainette verte (*Hyla arborea*), Tritons crête et ponctué (*Triturus cristatus et vulgaris*)
 L'auric des manillères (*Maculinea alcon*)
 Cœncephalus dorsalis
 Leste verdoyant (*Lestes viridis vestialis* Rambur)
 Sympetrum jaune d'or (*Sympetrum flavedum* L.)
 Sympetrum à ventre déprimé (*Sympetrum depressiusculum* Selys)

23. Flore remarquable: (par ex. espèces ou communautés uniques, rares, menacées ou d'importance biogéographique)

~~Leste verdoyant (*Lestes viridis vestialis* Rambur)~~
~~Sympetrum jaune d'or (*Sympetrum flavedum* L.)~~
~~Sympetrum à ventre déprimé (*Sympetrum*~~

Voir liste de l'annexe

24. Recherche et équipements scientifiques: (par ex. projets actuellement en cours, présence d'une station de terrain)

25. Education et information: (par ex. centre d'accueil des visiteurs, stations d'observation, brochures, possibilités de visites de groupes scolaires)

26. Récréation et tourisme: (indiquer si la zone humide est utilisée pour la récréation ou le tourisme; indiquer le type, la fréquence et l'intensité de cette utilisation)

27. Organisme de gestion: (nom et adresse de l'organisme responsable de la gestion de la zone humide)

*Ligue suisse pour la protection de la nature
Case postale 73
4020 Basel*

28. Juridiction: (territoriale - c'est-à-dire état ou région - et fonctionnelle - c'est-à-dire Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Environnement etc.)

*Planungsamt des Kt. St. Gallen
Abteilung Natur- und Landschaftsschutz
Lämmlisbühnenstrasse 62
9001 St. Gallen*

29. Références bibliographiques: (prière d'indiquer seulement les références scientifiques et techniques)

*Ornithos special 1988
Naturschutzkonzept Kaltbrunner Ried
ISBN 3-85545-030-7*

30. Raisons de l'inscription: (prière d'indiquer lesquels des critères de Ramsar adoptés selon la recommandation C.4.15 de la Conférence de Montreux s'appliquent à ce site)

31. Carte du site (prière de joindre la carte la plus récente et la plus détaillée disponible, de préférence à une échelle au minimum de 1:25,000 ou de 1:50,000)

Carte 1: 25'000

Prière de renvoyer à : T.A. Jones, Base de données de Ramsar, BIROE, Slimbridge, Gloucester GL2 7BX, Angleterre

Téléphone: 44 - (0)453 890634

Télécopieur: 44 - (0)453 890697

Télex: 43 71 45 IWRB G